

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT**

**Séance du 24 avril 2026
Délibération n°2026-32**

L'an deux mille vingt six, le 24 avril, à la salle du Conseil, à 20h30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	13
Votants	15

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Marie-Claude BIGOT, Jean-Charles CHIROL, Claire FRAISSE, Corinne GRANDHAYE, Gilles KACZMAREK, Monique LAGER, Nicolas POLGE, Louis POMMIER, Romain PRADE, Eva-Marie ROBERT, Véronique ROCHE et Elodie VALEYRE.

Absents : Jean-Christophe PRORIOL et Gilles TRONCHON

Procurations : Jean-Christophe PRORIOL à Romain PRADE et Gilles TRONCHON à Gilles KACZMAREK

Eva-Marie ROBERT a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 10 avril 2026.

Objet : Nomination du terrain de pétanque : Manu VIGOUROUX.

Le Maire informe l'assemblée d'une demande du club de pétanque visant à dénommer le terrain : terrain de pétanque Manu Vigouroux.

M. Emmanuel Vigouroux était le président et fondateur du club en 2006, il s'est beaucoup engagé et a œuvré avec dévouement pour le développement et le rayonnement de cette activité.

Le Maire propose d'accéder à la demande du président actuel du club et de donner au terrain le nom de « terrain de pétanque Manu Vigouroux ».

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité APPROUVE le nom de terrain de pétanque Manu Vigouroux.

La secrétaire,



Le Maire,



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le
et publication en mairie le 12 MAI 2026